

PLANTATION DE VÉGÉTAUX SUR LES BERGES DU COURS D'EAU

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

1. Sensibiliser les élèves à l'importance des végétaux en bordure d'un cours d'eau.
2. Les familiariser avec les processus écologiques en lien avec les plantes indigènes de leur région.
3. Planifier et médiatiser un événement à caractère écologique.
4. Inciter les citoyens à s'impliquer bénévolement dans une activité ayant un impact positif direct sur leur environnement.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

1. Stabiliser le sol, freiner l'envasement du lit d'un cours d'eau et ainsi, améliorer la qualité des habitats.
2. Créer des habitats pour la faune.
3. Offrir à la population un espace vert sain et écologique.
4. Maintenir la biodiversité en utilisant des plantes indigènes.

Pour cette activité, nous vous suggérons fortement de vous associer avec un organisme qui s'occupe de la rivière (organisme de bassin versant, organisme de rivière, etc.). Votre municipalité pourra sûrement vous guider vers lui.

DÉROULEMENT SUGGÉRÉ

ÉTAPE 1: PISTES DE RÉFLEXION

1. **Discutez avec vos élèves de l'état de santé des berges du cours d'eau étudié.** Regardez les photos prises sur le terrain et rappelez-vous ce que vous avez constaté lors de votre sortie (dans le cadre du programme *J'adopte un cours d'eau* par exemple). Renseignez-vous sur les espèces végétales et animales présentes dans la région, le type de sol, la géographie du site, le microclimat et la qualité de l'eau de la rivière.
2. **Vérifiez** si les berges s'érodent et si le lit du cours d'eau s'envase. Si tel est le cas, expliquez qu'une plantation de végétaux le long des berges de la rivière peut améliorer les conditions du milieu et stabiliser les berges.
3. **Faites une première liste des espèces de végétaux à planter** en menant des recherches sur les plantes indigènes de votre région. Voyez avec les élèves les avantages de choisir des espèces indigènes par rapport aux espèces exotiques. Il est préférable de planter des arbres, arbustes et plantes indigènes, car ceux-ci poussent naturellement dans une zone donnée, s'intègrent parfaitement dans leur environnement et maintiennent le patrimoine floristique de la région. Pour dresser cette liste, travailler avec la personne responsable de l'aménagement de votre municipalité ou avec l'organisme de bassin versant en place.

Planification : de 20 à 30 heures

Réalisation : de 6 à 10 heures

Difficulté : difficile

Investissement : élevé (+ de 100 \$)

Matériel suggéré

- Plantes indigènes correspondant à votre zone de rusticité
- Terre de bonne qualité
- Compost ou fumier composté
- Mycorhizes (pour favoriser l'enracinement et la croissance)
- Copeaux de bois ou autre paillis (pour minimiser l'entretien et garder l'humidité)
- Gants de travail (demandez aux élèves et aux bénévoles d'apporter les leurs)
- Sécateurs
- Pelles rondes et râtaux
- Pioches (doivent être manipulées par un adulte)
- Brouette et seaux
- Piquets et corde
- Arrosoirs ou pompe à eau
- Trousse de premiers soins
- Collation et breuvage pour chaque participant
- De bons souliers, un chapeau, des vêtements appropriés et de l'écran solaire
- Bouteilles d'eau

4. **Pour trouver les plantes indigènes** les mieux adaptées à votre région, il est essentiel de connaître la zone de rusticité qui caractérise votre territoire. Votre zone de rusticité est la zone géographique dans laquelle des plantes spécifiques peuvent vivre. Trouvez-la en consultant la carte de l'année 2000 au lien suivant : <http://res.agr.ca/siscan/nsdb/climate/hardiness/intro.html>. Vous pourrez ensuite vous documenter sur les plantes indigènes spécifiques à votre zone. La page du site d'Evergreen : <http://www.evergreen.ca/plantesindigenes/> donne accès à une base de données de plantes indigènes pour chaque province canadienne. Sur le site Web du groupe Naiades, vous trouverez un outil fort intéressant qui vous guide dans le choix de vos végétaux et vous présente des exemples d'aménagements réalisés. Un site à consulter : <http://www.bandriveraine.com>.
5. Pour d'autres ressources et liens vers des sites concernant les **plantes indigènes**, les enseignants peuvent télécharger gratuitement un guide destiné à l'éducateur intitulé *Les plantes indigènes : un lien vital avec la faune* en activant le lien suivant : <http://www.semainedelafaune.ca/teachers-guide.aspx?Lang=fr-CA>.
6. **Organisez une trousse de communication** qui détaillera votre projet. Elle pourrait contenir les renseignements qui répondent aux questions suivantes : **Qui ? Quoi ? Où ? Pourquoi ? Comment ? Combien ?** Elle vous sera utile lors de votre rencontre avec le propriétaire du terrain, pour structurer vos communications avec les médias, rassembler les documents pertinents et donnera de la crédibilité à votre dossier pour solliciter du financement.

ÉTAPE 2 : AUTORISATIONS

1. **Demandez l'approbation** de votre directeur d'école pour organiser une plantation de végétaux indigènes avec vos élèves. Faites-lui part des objectifs visés et de l'estimation des coûts engendrés. Demandez-lui ensuite si vous pouvez organiser une activité de financement pour soutenir votre projet.
2. **Trouvez qui est le propriétaire** du site visé. Est-ce qu'il s'agit d'un terrain privé ou public ? Qui s'occupe de son aménagement ? Contactez votre municipalité, elle peut vous aider à trouver ces renseignements. Notez que la plupart des parcs et des terrains non aménagés situés près des berges d'une rivière sont gérés par la municipalité.
3. Si le terrain est public, vous devrez alors **discuter avec un conseiller municipal**. Ce dernier possède une connaissance approfondie de la communauté et peut vous diriger vers des gens susceptibles de vous aider. Demandez à le rencontrer pour lui exposer votre idée et demandez-lui son opinion. Il est possible que le conseiller vous fasse part de ses préoccupations et d'éventuels problèmes dont vous devriez être préalablement informés.
4. Si un projet de plantation est déjà en cours ou est en préparation, **proposez-lui votre collaboration**. Si d'autres groupes ont auparavant réalisé des projets de naturalisation similaires, interrogez-le sur les détails des événements.



DES JEUNES
AU SERVICE
DES RIVIÈRES

5. Vous devrez ensuite lui **demander les autorisations** (ou permis) pour poursuivre votre projet. Si le conseiller hésite avant de vous donner le feu vert, énumérez-lui les espèces choisies et les avantages environnementaux tirés de votre projet. Il faut donc s'être préparé un peu d'avance pour savoir comment exposer son point de vue.
6. **Suggérez au propriétaire de participer à votre projet.** Il pourrait vous fournir du matériel, de l'aide financière, des bénévoles ou des employés. Si votre municipalité est le propriétaire des berges visées par votre projet, proposez-lui de faire une « cérémonie » qui impliquerait les médias et quelques élus le jour de la plantation. Il s'agit d'une apparition avantageuse pour les politiciens.
7. **Questionnez le propriétaire sur l'entretien futur des végétaux.** Qui fera l'entretien des végétaux dans les années qui suivront la plantation? L'entretien comprend le désherbage, l'arrosage, le remplacement des plantes endommagées, le paillage et la taille des arbres. Si la personne ne veut pas s'impliquer davantage, évaluez la possibilité d'aller vous en occuper avec vos élèves les prochaines années. Vous pourriez, par la même occasion, organiser une nouvelle plantation chaque année. Mais attention : une grande partie des travaux d'entretien de plantation se font l'été, d'où l'intérêt de vous associer avec un organisme local.

ÉTAPE 3 : FINANCEMENT

1. **Estimez les coûts** de cette activité. Incluez les frais liés au matériel nécessaire (voir la liste précédemment) et au transport. N'oubliez pas d'inclure les frais engendrés par l'entretien des plants dans les semaines qui suivront la plantation.
2. L'organisme canadien Evergreen (<http://www.evergreen.ca>) peut offrir du financement aux écoles canadiennes subventionnées par l'État et qui ont des projets de naturalisation scolaires et communautaires. Il propose deux types de subventions : *La communauté verte* et *La classe verte*. Si votre projet se déroule dans un parc ou sur un autre site accessible au public, la subvention *La communauté verte* est la plus appropriée à demander. Activez le lien suivant pour connaître les détails concernant une demande : <http://www.evergreen.ca/fr/cg/cg-funding.html>. Pour des projets qui concernent une plantation de végétaux indigènes, vous pourriez avoir accès à l'une des subventions d'Evergreen en partenariat avec Home Depot, Unilever et Walmart.
3. Dans le cas d'un projet qui se déroule sur le terrain d'une école (si vous avez la chance d'avoir un cours d'eau à proximité de votre cour d'école), la subvention *La classe verte* est accessible. Pour plus de renseignements concernant cette subvention, activez le lien suivant : <http://www.evergreen.ca/fr/lg/lg.html>. Vous pourriez également tenter votre chance avec la subvention du programme *Verdissement des terrains d'écoles d'Arbres Canada* : http://www.treecanada.ca/site/?page=programs_school&lang=fr. Notez bien que vous avez jusqu'à la **mi-janvier** pour déposer une demande de financement auprès de cet organisme.



4. Puisque votre projet met en valeur un habitat naturel et qu'il améliore par contre-coup la santé des océans, vous pourriez demander du financement au programme *École Bleue* de La Fédération canadienne de la faune (FCF) en téléchargeant et remplissant leur formulaire à l'adresse suivante : http://www.educationnature.org/programs/blue_school/fm_bs_reg.asp
5. Vous pouvez également demander à FCF une subvention à leur programme *Projet d'habitat École Faunique* puisque vous aménagez un nouvel habitat. http://www.educationnature.org/programs/hab_2000/hab2000.asp
6. Le Fonds de l'environnement de Shell Canada peut également subventionner du matériel et du déplacement. La demande est relativement facile à faire et se fait directement en ligne à l'adresse suivante : http://www.shell.ca/home/content/can-fr/environnement_society/shell_in_society/social_investment/social_investment_areas/environnement/shell_environmental_fund/
7. Notez que vous pouvez participer à plus d'un programme à la fois.
8. **Sollicitez également du financement au sein de votre communauté.** Dressez d'abord une liste, avec vos élèves, des personnes, des organisations ou des sociétés qui pourraient vous aider (en argent, en matériel, en commandite ou en bénévoles).
9. **Voici quelques astuces qui vous feront épargner plusieurs dollars :**
 - au lieu d'acheter tout le matériel nécessaire, demandez à vos élèves si leurs parents possèdent certains outils de jardinage ;
 - d'autres parents pourraient demander à leur employeur d'offrir une commandite. Certaines sociétés veulent s'afficher comme étant respectueuses de l'environnement ;
 - s'il vous manque du matériel, contactez une pépinière ou un centre jardin. Ceux-ci pourraient même vous fournir des plants, du compost ou du terreau en échange d'une certaine visibilité ;
 - contactez l'organisme local qui s'occupe de la rivière. Plusieurs possèdent des outils et ont de très bons contacts avec des pépinières. Votre municipalité pourrait également vous aider, ne serait-ce qu'en mettant à votre disposition des outils et brouettes ainsi qu'un moyen de transport pour tout cet équipement ;
 - contactez aussi les quincailleries. Elles voudraient peut-être vous fournir des outils, des sacs de poubelle ou vous offrir des réductions sur vos achats ;
 - contactez les entreprises de transformation du bois pour vous fournir du paillis ;
 - demandez au concierge de l'école de vous fournir des seaux pour le transport de terre et de plants.
10. Approchez les supermarchés et les restaurateurs qui pourraient vous offrir de la nourriture et des breuvages. Vous pourriez organiser une vente de hot-dogs sur le site le jour de l'événement afin d'amasser quelques dollars.



ÉTAPE 4 : PLANIFICATION DÉTAILLÉE

1. **Choisissez une date** en essayant, de préférence, de combiner votre activité avec une autre manifestation spéciale telle que la Journée de l'arbre (fin avril à début mai), la Semaine de l'arbre et des forêts (début mai), la Semaine de l'environnement (début juin), la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) la Journée canadienne des rivières (deuxième dimanche de juin) ou la Semaine des rivières et des océans (mi-juin). Vérifiez aussi si cette date coïncide avec la disponibilité de votre fournisseur de végétaux. Prévoyez une autre date en cas de pluie abondante.
2. **Faites un échéancier.** Planifiez vos démarches à l'avance. Sachez d'abord que la plantation de végétaux doit se faire au printemps ou à l'automne. Prévoyez plusieurs semaines pour l'obtention des autorisations. Affichez le calendrier sur le tableau de la classe.
3. **Dessinez un croquis** du résultat souhaité. En respectant les distances réelles, indiquez la superficie utilisée, les espèces choisies et les quantités à planter. Un architecte paysager pourrait vous aider. Certaines municipalités ont cette expertise au sein de leur organisation.
4. **Commandez ensuite vos plants auprès d'un fournisseur en plantes indigènes.** Certaines sociétés se spécialisent dans le domaine et leurs prix sont généralement plus abordables que dans les centres jardins. Confirmez le jour de réception et la façon dont vous irez les chercher. Est-ce que l'entreprise peut livrer? Si votre plantation se déroule la fin de semaine, vérifiez si la pépinière est ouverte. Sinon, vous devrez les entreposer dans un endroit adéquat. Si vous travaillez avec un organisme local, ce dernier pourra se charger de commander les plans et de les faire livrer.
5. Ce lien de la Fédération canadienne de la faune vous fournira les coordonnées des détaillants de plantes indigènes pour chaque province du Canada (site en anglais seulement) :
<http://www.wildaboutgardening.org/en/gab/section3/index.html>.



ÉTAPE 5 : PROMOTION DE L'ACTIVITÉ

1. **Communiquez avec les médias** (radio et télévision locales) afin de faire connaître votre projet. Plus votre projet est connu, plus vos chances d'obtenir des bénévoles grimpent. Cette médiatisation servira aussi à informer et sensibiliser la population qui vit ou travaille sur des terrains près du site de votre événement, ainsi que les gens qui en possèdent un ou plusieurs.
2. Rappelez-vous que le meilleur moyen de se faire connaître et de recruter des bénévoles est le **bouche à oreille**. De plus, il est gratuit. Alors, demandez à vos élèves de faire passer le mot dans leur entourage.
3. Si vos ressources en technologie vous le permettent, **créez un site ou une page Web** pour votre projet (voir Fiche 5).
4. Organisez un kiosque sur l'heure du dîner ou faites des affiches publicitaires (à placer dans les centres communautaires ou commerciaux, bibliothèques et autres écoles de votre région).
5. **Recrutez des bénévoles** en faisant d'abord une liste des organisations susceptibles d'être motivées par votre projet. Pensez aux centres de bénévolat, aux clubs de plein air et environnementaux, au conseil de bassin versant de votre rivière, aux clubs de jardinage, aux mouvements jeunesse, aux centres communautaires, aux clubs Optimistes et Lions, etc.
6. **Contactez-les** par téléphone ou par courriel pour les inviter à rejoindre votre équipe de plantation. Renseignez-vous auprès des centres intéressés sur les questions de responsabilités concernant les bénévoles. Certaines administrations demandent de signer des formulaires de décharge pour ce genre d'activités.
7. Demandez aux étudiants de faire et de distribuer des **affiches et des feuilles volantes promotionnelles** et de concevoir une grande affiche plastifiée à installer le jour de l'événement.
8. **Invitez un spécialiste bénévole** dans votre classe (ex. : architecte-paysager, botaniste, biologiste, etc.) afin de vous conseiller sur les plantes, les plans et les étapes de réalisation d'une plantation. Un parent d'élève a peut-être les connaissances recherchées.
9. **Envoyez un communiqué de presse** aux journaux locaux afin d'inviter les journalistes à couvrir votre événement et de susciter l'intérêt des bénévoles à y participer (voir Fiche 4).



ÉTAPE 6 : LOGISTIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

1. **Organisez le transport** jusqu'au site en gardant en tête tout le matériel à transporter. Si possible, demandez aux parents d'élèves de participer au transport.
2. **Faites un plan d'aménagement** du terrain en organisant un ou des postes pour :
 - la distribution du matériel;
 - les végétaux à planter;
 - l'arrosage;
 - le paillis et le terreau;
 - la nourriture;
 - le nettoyage des mains et du matériel à la fin de la plantation.
3. **Expliquez aux élèves les étapes de plantation d'un plant.** Faites une démonstration en classe en plantant une plante dans un pot (creusage du trou, plantation, engrais, paillis et arrosage).
4. Parlez également de la **biologie des plantes** (rôle des racines et des feuilles, de leur besoin en eau, soleil et éléments nutritifs).
5. Expliquez-leur **comment se servir des outils et les règles de sécurité** à respecter en les manipulant.
6. **Faites une liste des tâches à faire** jusqu'à la fin de la plantation en utilisant un grille organisationnelle pour votre groupe. Notez le nom des élèves et des collaborateurs dans les champs contenant les tâches à effectuer (planification, financement, publicité, photos, matériel, etc.).



ÉTAPE 7 : DERNIERS DÉTAILS

1. Assurez-vous qu'il y ait des **espaces de stationnement disponibles** et que le site soit accessible, et ce, avec tout le matériel nécessaire.
2. **Délégués des tâches** aux élèves qui ne veulent pas planter (préposé au stationnement, remise du matériel, agent d'information, supervision, etc.).
3. Rappelez à vos élèves quelles sont les tâches à effectuer et le matériel à apporter de la maison.
4. S'il y a lieu, **confirmez la livraison** avec votre fournisseur de végétaux.
5. Formez des équipes de trois ou quatre élèves. Nommez un responsable d'équipe qui veillera à la **sécurité** de son groupe.
6. Désignez quelqu'un comme **porte-parole de l'événement** (ex. : un élève supervisé par un parent ou un autre enseignant par exemple) qui expliquera le projet, répondra aux questions et encouragera la participation des passants.
7. **Réviser et décider ensemble du processus de plantation**. Est-ce qu'une équipe réalise toutes les étapes de la plantation ou est-ce que chaque équipe se spécialise dans une des étapes? Les deux options sont possibles.
8. **Faites vos achats** de matériel nécessaire. Prévoyez-en pour les bénévoles.
9. Si possible, munissez-vous d'une carte géographique de votre site et dessinez-y votre plan d'aménagement (votre municipalité pourrait être en mesure de vous en fournir une. Sinon, concevez-en une). Elle vous servira le jour de l'événement pour expliquer à vos élèves et aux bénévoles la répartition des postes et des plants.



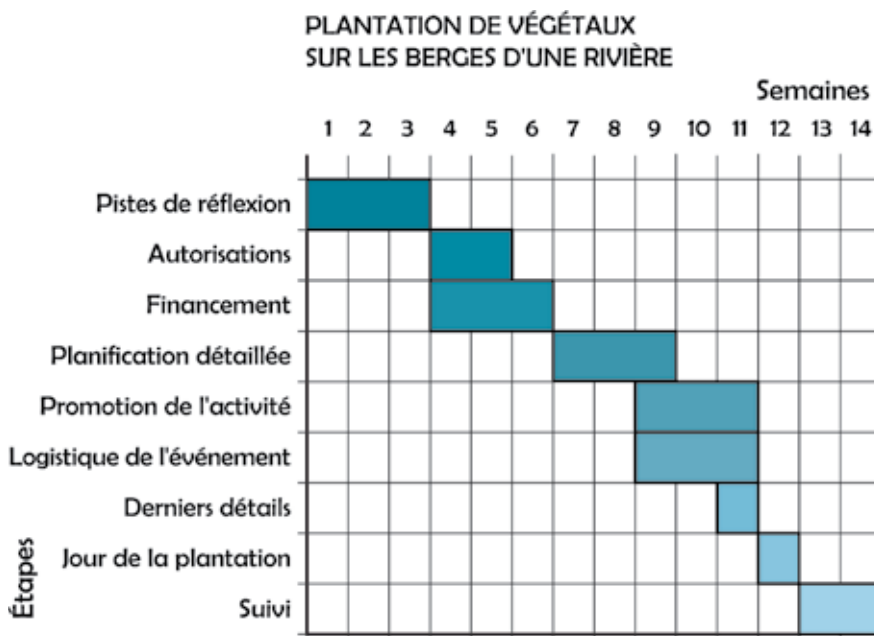
ÉTAPE 8 : JOUR DE LA PLANTATION

1. Arrivez au moins une heure à l'avance pour préparer le matériel.
2. **Installez l'affiche plastifiée** pour diriger les gens et pour rendre votre site visible.
3. **Étalez les plants** aux endroits où ils doivent être plantés.
4. **Assurez-vous** que tous les participants ont des gants de travail.
5. Formez des équipes de trois ou quatre bénévoles et distribuez le matériel nécessaire à chaque équipe.
6. Nommez des parents ou des bénévoles qui agiront comme **personnes-ressources** et qui vous aideront à superviser le travail des autres participants. Idéalement, ces personnes devraient être identifiées et bien visibles.
7. **Faites une réunion d'information** avec votre groupe :
 - remerciez vos bénévoles pour leur implication ;
 - présentez le plan d'aménagement et les végétaux à planter ;
 - résumez les étapes de plantation en faisant une démonstration. Une affiche imagée rappelant les principales étapes peut être judicieuse ;
 - insistez sur l'importance d'un arrosage abondant après la plantation ;
 - énumérez les règles de sécurité :
 - le port des gants de travail est obligatoire ;
 - utiliser prudemment les outils ;
 - rester en groupe ;
 - être prudents aux abords du cours d'eau et sur les pentes abruptes ;
 - se laver les mains avant de partir ;
 - situer la trousse de premiers soins ;
 - mentionnez l'heure de fin de l'événement ;
 - insistez pour que les participants aident au nettoyage du site avant leur départ.
8. À l'aide de piquets et de cordes, **délimitez les surfaces** autour desquelles vous avez planté afin d'éviter le piétinement. Laissez-les en place jusqu'à ce que les plantes aient bien poussé.
9. **À la fin de la journée**, chaque équipe doit remettre le matériel emprunté et se laver les mains. Les participants peuvent ensuite profiter des rafraîchissements offerts.
10. S'il reste des plants non utilisés, **remettez-les aux participants** intéressés à les rapporter à la maison. Demandez à votre directeur s'il est d'accord pour en planter quelques-uns sur le terrain de l'école.



ÉTAPE 9 : SUIVI

1. **Organisez vos photos** prises durant l'événement.
2. Comptabilisez le nombre de végétaux plantés.
3. **Faites connaître vos résultats** aux bénévoles et aux journaux locaux par le biais d'un communiqué de presse (voir Fiche 4).
4. **Évaluez** votre projet en reconsidérant vos objectifs et votre façon de procéder. Dégagez les points positifs et ceux à améliorer.
5. **Préparez un compte-rendu** à conserver par votre école afin d'assurer la continuité du projet à long terme. Envoyer ce compte rendu aux organismes qui vous ont commandités. Certains ont leur propre formulaire de rapport.
6. **Faites de votre réalisation un événement mémorable** en composant des histoires, des poèmes et de la musique ou en exposant des dessins et des peintures murales.

ÉCHÉANCIER SUGGÉRÉ POUR LE PROJET**À NE PAS OUBLIER**

Prenez des photos des étapes de réalisation (avant et après) de votre journée de plantation, et ce, en utilisant le même angle pour les deux photos. Les modifications apportées seront encore plus visibles.

Vous pourriez également utiliser ces photos lors de la rédaction d'un article pour le journal local ou sur la page Web de votre école.

Envoyez vos meilleures photos au G3E et à vos partenaires afin de diffuser votre importante implication dans la mise en valeur d'un cours d'eau.

